

Question écrite n° 5-2660

de **Vanessa Matz** (cdH) du 1 juillet 2011

au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles

Le monastère Mor Gabriel en Turquie

institution religieuse
Turquie
groupe religieux
christianisme

Chronologie

1/7/2011 Envoi question

13/7/2011 Réponse

Requalification de : demande d'explications [5-788](#)

Question n° 5-2660 du 1 juillet 2011 : (Question posée en français)

Vous connaissez la situation du monastère syriaque orthodoxe Saint Gabriel (Mor Gabriel) situé à Midyat en Turquie. Ce monastère remonte au quatrième siècle, témoignant de la longue présence des Syriques dans cette région. C'est un lieu religieux et symbolique très important pour cette minorité chrétienne.

À l'occasion d'une modernisation du cadastre en Turquie, de nombreuses terres appartenant au monastère lui ont été confisquées. Le monastère a fait appel des procédures visant à légitimer la confiscation de terres qui lui appartiennent.

Cette question dure depuis 2008. Le Danemark avait d'ailleurs posé une question spécifique à ce sujet à la Turquie dans le cadre de l'Examen périodique universel de la Turquie par le Conseil des droits de l'homme en 2010, mais le rapport de la Turquie n'y répond pas de façon précise.

Vous avez répondu à une question à ce sujet à la Chambre des représentants le 9 février 2011, mentionnant que ce cas était débattu régulièrement de ce dossier lors des réunions des ambassadeurs de l'Union européenne à Ankara et que l'Union européenne a attiré l'attention du gouvernement turc sur l'incidence de ces procès sur l'image de la Turquie. Vous aviez également mentionné avoir rencontré en août 2010 des représentants des différentes minorités religieuses en Turquie. De plus vous avez indiqué que lors de vos contacts avec les autorités turques, vous insistez toujours sur les droits des minorités religieuses non musulmanes.

Lors de l'échange de vue en commission des Relations extérieures de la Chambre du 30 mars 2011, vous avez indiqué que la protection des minorités, et notamment chrétiennes, fait partie des priorités de la politique belge en matière de droits de l'homme.

Depuis le mois de février 2011, la situation a évolué en ce qui concerne le monastère Mor Gabriel. D'après les informations que nous avons reçues, les procès intentés par Mor Gabriel ont été à plusieurs fois reportés et finalement, la Cour suprême à Ankara a débouté le monastère. Le Parlement européen s'en est soucié en indiquant dans une résolution qu' " il juge regrettable la décision rendue par la cour suprême turque à l'encontre du monastère de Mor Gabriel concernant un litige foncier avec des villages et le Trésor turc " (résolution du Parlement européen du 9 mars 2011 sur le rapport 2010 sur les progrès accomplis par la Turquie).

Ma demande d'explication porte sur les points suivants :

- 1) Quelles sont les démarches entreprises par les ambassadeurs de l'Union européenne à Ankara à propos du monastère Mor Gabriel ?
- 2) Lors de votre rencontre avec les minorités religieuses en Turquie, avez-vous également rencontré des représentants arméniens/syriaques ?
- 3) La question de la protection des minorités religieuses en Turquie, et de leurs biens, a-t-elle été récemment abordée avec votre homologue turc ? Et si oui, quelle a été sa réponse ?

Réponse reçue le 13 juillet 2011 :

Je vous confirme qu'avec ses partenaires l'Union européenne(UE), la Belgique suit de près tous les cas relatifs au traitement des différentes minorités religieuses en Turquie et est particulièrement inquiète des développements relatifs aux questions de propriétés foncières du Monastère Mor Gabriel.

Depuis le début de cette année, les ambassadeurs de l'UE ont à plusieurs reprises fait part de leurs inquiétudes lors de leurs contacts avec des membres du gouvernement turc. La délégation UE à Ankara ainsi que les ambassades des Etats membres ont réitéré leur préoccupation au ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, lors d'un dîner organisé avec les Chefs de mission à Ankara le 10 février dernier.

En outre, lors d'une visite d'étude à Mardin (Sud-Est de la Turquie) début mars 2011, la délégation UE et certains ambassadeurs des États membres, dont notre ambassadeur à Ankara, ont visité le Monastère Mor Gabriel situé à Midyat (100 km à l'ouest de Mardin) et y ont eu un long échange avec le Métropolitain Samuel Aktas.

Lors de ma visite à Ankara et Istanbul au mois d'août 2010, j'ai personnellement eu l'occasion de m'entretenir longuement avec des représentants des communautés religieuses chrétiennes, dont le Patriarche Œcuménique Grec Orthodoxe Bartholomée I, l'Archevêque Aram ATESHIAN, chef f.f. de l'Eglise Arménienne, Monseigneur Yusuf Sağ, Vicaire Patriarcal Général de l'Église Catholique Syrienne (Assyro Chaldéenne) de Turquie, M Zeki Basatemir – président Syriac Catholic Foundation, et Monseigneur Filüksinos Yusuf Çetin, Métropolitain de l'Église Orthodoxe Syrienne de Turquie.